

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 4 novembre 2015

La Rochelle accueillera les 12^{ème} Assises de l'économie de la mer les 8 et 9 novembre 2016

La nouvelle vient d'être annoncée officiellement le 4 novembre lors de la clôture de l'édition 2015 : **La Rochelle a été choisie pour accueillir les 12^{ème} Assises de l'économie de la mer les 8 et 9 novembre 2016.**

Grand rendez-vous de la croissance bleue et haut-lieu de réflexion et de décision, les Assises de l'économie de la mer organisées par *Le Marin* et le Cluster maritime français rassemblent chaque année plus de 1 800 participants issus de la communauté maritime internationale. Les plus hautes instances de décision et les acteurs économiques majeurs s'y retrouvent pour traiter différentes questions maritimes comme la desserte des ports de commerce, les énergies marines renouvelables, la grande plaisance, la construction navale ou encore la pêche côtière.

La Rochelle bénéficie d'un rayonnement international dans le domaine de l'économie maritime.

- Premier port français pour l'importation de produits forestiers et de pâte à papier et 2^{ème} pour l'exportation céréalière, le Grand Port Maritime génère 9,4 millions de tonnes de trafic, 1 milliard d'euros de valeur ajoutée par an et 16 400 emplois directs, indirects et induits.
- Le Port de pêche bénéficie de 10 hectares en eau profonde. Il est accessible à tout moment. Plus de 2 600 tonnes de poissons, crustacés et coquillages ont été débarqués en criée en 2015. Avec 15 000 tonnes de produits de la mer traités, il est devenu la première plateforme portuaire du département. Une vingtaine d'entreprises sont installées représentant 800 emplois directs et indirects.
- La filière nautique compte 310 entreprises et plus de 2 000 emplois. 1 500 bateaux sortent des chantiers rochelais chaque année.
- Avec près de 5 000 places, le port de plaisance est un des plus grands au monde. Il est aussi certifié ISO 14001 pour l'exemplarité environnementale de l'ensemble de ses activités.
- La recherche universitaire est fortement présente à La Rochelle avec notamment l'institut Littoral, environnement et sociétés qui regroupe une soixantaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs et accueille une quarantaine de doctorants.
- Enfin l'économie touristique liée au littoral se traduit par 45 000 nuits d'escales dans les ports de plaisance rochelais. Plus de 100 manifestations nautiques se déroulent chaque année sur le plan d'eau dont plusieurs compétitions mondiales. Escale prisée des croisiéristes, La Rochelle a vu près de 30 000 passagers débarquer en 2014.

La Ville et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Région Poitou-Charentes, le Département de la Charente Maritime et le Grand Port Maritime s'associent pour saluer cette décision qui confirme La Rochelle comme une référence nationale en matière d'économie maritime.

Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56

ATTACHEE DE PRESSE - Communauté d'Agglomération, Ville de La Rochelle
anne.michon@agglo-larochelle.fr / www.facebook.com/anne.michon.1